



Espace intervenant

Accepter ou refuser une mission

Lire ce que IMMO-O vous confie, puis l'accepter, ou la refuser sans conséquence.

I01 · Procédure pas à pas

POUR QUI

- L'intervenant indépendant à qui une mission est proposée.

CE QUE VOUS OBTENEZ

- Une mission acceptée, qui rejoint votre liste « à réaliser », ou refusée et reproposée à un autre.

À PRÉVOIR

- Durée : 3 minutes
- Un compte intervenant activé par l'équipe IMMO-O

Les étapes

- 1 Ouvrez Mes missions
- 2 Lisez la mission
- 3 Acceptez, ou refusez

1 Ouvrez Mes missions

Dans le menu, cliquez sur **Mes missions**. Les missions en cours sont en haut, avec leur statut : **À accepter**, **Acceptée — à réaliser**. L'**historique** est dessous : comptes rendus envoyés, visites sans accès.



- 1 L'onglet **Mes missions**.
- 2 Une mission à **accepter**.

2 Lisez la mission

Cliquez sur la mission. **Sur place** donne l'adresse, le lot, le contact sur place, le créneau souhaité, les précisions (accès, clés) et **vos rémunération**. Ces informations vous sont transmises pour cette mission uniquement : elles ne doivent servir à rien d'autre.



- 1 **Sur place** : tout ce qu'il faut savoir.

3 Acceptez, ou refusez

Cliquez sur **Accepter la mission**. Pour refuser, saisissez si vous le souhaitez un motif et cliquez sur **Refuser — sans conséquence** : la mission repart vers IMMO-O, qui la confiera à quelqu'un d'autre. Refuser ne vous est jamais reproché et n'est pas comptabilisé.

Sur place Ces informations vous sont transmises pour cette mission uniquement. Elles ne doivent servir à rien d'autre. Adresse 12 rue des Tilleuls, 69003 Lyon Lot A34 — Studio Contact sur place Nadia — 01 99 00 00 34 Créneau souhaité mercredi 14 h ou jeudi 10 h	Acceptez-vous cette mission ? 1 Accepter la mission Motif du refus (optionnel) 2 Refuser — sans conséquence La mission repart vers IMMO-O, qui la confiera à quelqu'un d'autre. Refuser ne vous est jamais reproché et n'est pas comptabilisé.
--	---

- 1 Accepter la mission.
- 2 Refuser, sans conséquence.

Et ensuite

- Planifier et réaliser un état des lieux (procédure I02).